

contraires, flotta dans de perpétuelles incertitudes entre la république et la monarchie.

Quand Ravez reparut après vingt années d'absence dans cette enceinte qui, depuis son départ, avait vu deux révolutions, il trouva tout changé autour de lui. Ses contemporains étaient rares ; le pouvoir avait passé à une génération qu'il n'avait pas connue, mais cette jeune génération, qui ne le connaissait elle-même que par sa renommée, s'inclinait avec une respectueuse déférence devant cet illustre demeurant d'un autre âge. Les années avaient imprimé à ses traits la majesté du temps, sans lui infliger ses ravages. On admirait cette courageuse vieillesse, et l'Assemblée voulait tout à la fois l'honorer et s'en servir.

Ses collègues n'entendirent pas qu'une si éminente science demeurât stérile pour le pays : on lui déféra la présidence de la grande commission de réforme hypothécaire appelée à combler l'une des plus regrettables lacunes de la législation française. Sa haute expérience imprima la plus heureuse direction à ces importants travaux, dont l'opinion publique avait souvent renouvelé le vœu, et dont Casimir Périer avait dès longtemps donné le signal.

S'il eût pu y présider jusqu'à la fin, son autorité eût peut-être sauvé d'un triste avortement cette œuvre si impatiemment désirée ; et la France n'en serait plus à attendre encore ce code de vraie publicité, pour lequel toutes les autres nations ont su nous devancer, au grand détriment de notre richesse foncière et de notre juste renommée d'émulation et de progrès.

Mais ce dernier honneur ne devait pas lui être réservé. Ravez quitta Paris au mois de septembre 1849, pour venir prendre part à la session du Conseil général de la Gironde, dont il était resté un des membres les plus actifs et les plus influents. Il avait accepté aussi les fonctions de juré à la